

Un véritable patrimoine pour propriétaires investisseurs

En investissant dans la Résidence Pra Sainte-Marie, vous pouvez :

- percevoir un revenu locatif garanti par bail commercial,
- récupérer la TVA sur votre investissement,
- bénéficier des avantages fiscaux réservés à l'investissement dans les Zones de Revitalisation Rurales (ZRR) soit une économie d'impôts pouvant s'élever jusqu'à 25000 euros pour un ménage
- créer un patrimoine producteur de revenus garantis par bail formant un complément de retraite,
- pouvoir réserver quelques semaines par an dans votre appartement pour vos vacances,
- avoir la faculté selon votre choix fiscal, d'être éligible au régime de Loueur en Meublé.

Livraison hiver 2009

